~~N° 156~~ Extr. des Regis

n° 34. du 23 ~~[illegible]~~ 1767

à supprimer pour une nouvelle copie corrigée

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
N 3450
C 45

Le S. Bataille coutelier à Bordeaux ayant communiqué à l'academie Royale de chirurgie plusieurs instrumens ~~de sa façon~~ ~~de ses~~ ses propres aux operations, que, parait cette piece [illegible] non seulement l'habileté de l'artiste qui fait remarquer d'une manière distinguée, mais qui prouvent encore son industrie, et les vües ingenieuses suivant lesquelles il travaille, la compagnie pour luy donner des marques de sa satisfaction et exciter de plus en plus son zele et son emulation pour la partie la plus ~~interessante~~ importante de la coutelerie, luy ~~a~~ a accordé ~~le titre~~ la qualité de coutelier de l'Academie Royale de chirurgie, et luy permet d'en prendre le titre sur son enseigne et dans ses ~~annonces~~ affiches: en foy de quoy les presentes lettres luy ont été expediées par moy soussigné secretaire perpetuel de l'acad. Royale de chir. à paris le ~~27e~~ septembre 15 avril 1767

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 32 d.1 n° 34